



Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

A Nantes, le 17 mars 2020,

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique

Objet : LA POSTE-ORANGE-SOGETREL-CIRCET-Covid19

Monsieur Le Préfet,

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid 19, les autorités ont mises en place un certain nombre de règles afin de protéger la population.

La Poste communique nationalement et institutionnellement sur sa stricte application des règles édictées et la mise en place des moyens pour y répondre. La réalité est toute autre.

Nos collègues nous interpellent en nombre sur les mauvaises conditions de mise en place. Malgré les interventions de notre organisation et nos élus en CHSCT ou en CSE auprès des directions. La Poste reste sourde à nos alertes sur la mise en danger des personnels et de la population :

1. La charge de travail conséquente aux absences légitimes des collègues est répartie sans discernement sur ceux qui reste, les procédures de protection mises en place alourdissent encore cette charge, les organisations de travail ne sont que peu adaptées, la fatigue et l'angoisse des Postiers s'installent,
2. L'accès à des points d'eau et la possibilité de se laver les mains dans de bonnes conditions sans risque de contamination ne sont pas mis en place et organisé,
3. Les gels hydro alcoolique, lingettes, gants, masques et autres outils « barrières » ne sont pas, ou en nombre très insuffisants, mis à disposition dans les services,
4. Les outils de « distanciation » sont insuffisants,
5. Les moyens de respecter les règles générales d'hygiène, exacerbées par cette crise, ne sont pas mis en place : saleté des locaux, des toilettes, essuie-mains en tissus sales, portes, boutons, clavier et outils professionnels ne sont pas nettoyés malgré la fréquentation des lieux de travail qui reste élevée...

A cette heure et sous réserve du maintien de l'inaction de La Poste face à cette pandémie, nous vous alertons sur le danger qu'elle fait courir aux Postières et les Postiers qui continuent avec dévouement à maintenir un service public dans ces moments difficiles et par voie de conséquence entraîne un risque de propagation non nul auprès de toute la population.

Nous vous informons que dans l'éventualité où La Poste ne prendrait pas de véritables mesures essentielles dans les heures qui viennent et ceci dans tous les services de la distribution du courrier et des bureaux de Poste, les personnels envisagent de faire valoir leur droit de retrait.

.../...

Dans le secteur des Télécoms, le constat est malheureusement le même des techniciens d'Orange ou des sous-traitants tel que CIRCET, la SOGETREL ne sont pas non plus équipés alors qu'ils sont amenés à intervenir à domicile, ou sur la voie publique.

Veuillez agréer, Madame la Préfet, l'expression de notre profond respect.

Pour le syndicat départemental
CGT FAPT 44
LAMBLOT Sylvain



Contact CGT :
Pour la FAPT 44 :
Sylvain LAMBLOT
06.88.10.10.40
Stéphane GICQUEL
06.66.21.89.46

*Copie à la DIRECCTE,
CARSAT,
ARS,
La Poste,
Fédération CGT FAPT*